Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 26 (1999)
Heft: 4-5

Rubrik: Info SSE

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

77e Congrès des Suisses de l'étranger à Lausanne

Large débat sur la question européenne

Consacré au thème «La Suisse et l'Europe après les bilatérales», le grand rendez-vous de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a connu une participation record avec quelque 800 congressistes venus de 41 pays. Dans son allocution relative à la politique étrangère, le conseiller fédéral Joseph Deiss a souligné que la Suisse se devait d'être plus présente en Europe comme aux Nations Unies, afin de pouvoir participer pleinement aux décisions.

Cette année, les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne étaient au centre du Congrès des Suisses de l'étranger. Dans ses explications, l'ambassadeur Bruno Spinner a fait part de sa satisfaction au sujet des résultats obtenus au terme des négociations. Ces sept accords sectoriels sont solides, a souligné le chef du Bureau de l'intégration à Berne. Ils sont avantageux en particulier pour les pouvoirs publics. «Ces accords ne constituent pas un pas vers l'adhésion ni vers la non-adhésion. Ils sont acceptables tant pour les adversaires que pour les partisans de l'adhésion, ainsi que pour les indécis», a conclu Bruno Spinner.

Plaidoyer pour une plus large intégration

Le conseiller national Jacques-Simon Eggly a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur de l'intégration de la Suisse dans l'Union européenne. Le vice-président de l'OSE a porté son regard jusque dans le passé lointain et démontré qu'une forme d'identité européenne existait déjà dans l'empire de Charlemagne. Il s'est dit convaincu que, ne serait-ce que par sa position géostratégique au centre de l'Europe, la Suisse est prédestinée à participer au remodelage du Vieux Continent.

L'économiste Kurt Schildknecht a exposé la position des «eurosceptiques» et exprimé clairement son scepticisme face à une poursuite de l'intégration de la Suisse au sein de l'Union européenne. C'est en particulier la propension de Bruxelles à harmoniser les législations et son interventionnisme économique qui déplaisent à Kurt Schildknecht.

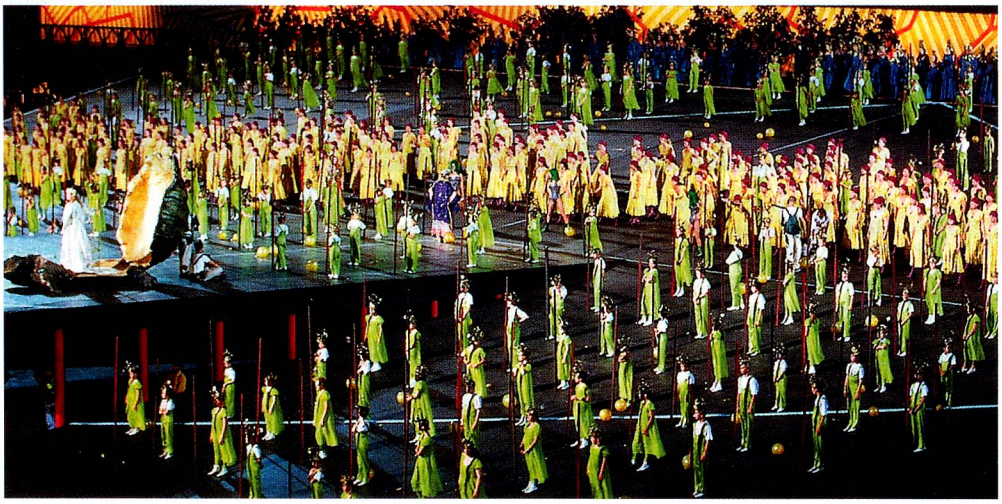

(Photo Keystone)

Le spectacle de la Fête des Vignerons a été un moment extraordinaire, surtout du point de vue visuel.

Une vaste palette d'opinions

En séance plénière, les congressistes ont assisté ensuite à un riche débat contradictoire. Le conseiller national zurichois Ulrich Schlüer, de l'Union démocratique du centre, a défendu la position des «eurosceptiques» et a clairement fait comprendre qu'à ses yeux, les sept accords bilatéraux sont de mauvais accords. A l'inverse, la conseillère nationale vaudoise Christiane Langenberger, radicale, et le conseiller national genevois Jean-Philippe Maitre, démocrate-chrétien, se sont déclarés satisfaits des accords bilatéraux, car ils constituent une bonne base pour la poursuite de l'intégration européenne de la Suisse.

Pour une présence plus marquée

Comme le veut la tradition, l'allocution d'un des représentants du gouvernement constitue le temps fort du congrès. C'est cette année le nouveau chef du Département fédéral des affaires étrangères, Joseph Deiss, qui est venu saluer la Cinquième Suisse. Dans son discours, le nouveau ministre des affaires étrangères a évoqué la nécessité de renforcer la présence internationale de la Suisse. Analysant la situation, le conseiller fédéral Deiss a constaté que la Suisse est aujourd'hui isolée et qu'il est nécessaire de redéfinir sa politique extérieure. Il a en particulier déclaré que l'adhésion à l'ONU était un des objectifs principaux du Conseil fédéral pour la législature 1999-2003. «Le statut actuel de la Suisse au sein des Nations Unies est totalement anachronique», a précisé Joseph Deiss. «Nous sommes aujourd'hui bel et bien les derniers au monde à tourner le dos à cette organisation universelle», a déclaré le ministre des affaires étrangères.

LS

Session d'automne du CSE

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) est favorable aux sept accords bilatéraux. Porte-parole reconnu de la Cinquième Suisse, il s'est prononcé à l'unanimité, par voie de résolution, en faveur de la ratification de ces accords par le parlement fédéral, tout en soulignant qu'il conviendra, dans un futur proche, d'ouvrir le débat sur la question de la participation institutionnelle de la Suisse dans la nouvelle Europe. En revanche, le projet de révision de l'AVS/AI facultative continue de préoccuper les Suisses de l'étranger. Le conseiller national Georg Stucky, président de l'OSE, a même utilisé le terme «d'arnaque» pour qualifier le rattachement de cette révision à la question européenne. ***LS***

Interview du conseiller national Georg Stucky

Notre président en voyage

En sa qualité de président de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), le conseiller national Georg Stucky a eu, le printemps dernier, un programme très chargé. Il a en effet rendu visite aux organisations faîtières d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie et d'Angleterre.

Quel a été pour vous l'événement majeur de vos visites aux communautés des Suisses de l'étranger?
J'ai été très impressionné par le dynamisme qui règne au sein de ces organisations faîtières. L'ouverture d'esprit que j'y ai rencontrée m'a beaucoup plu.

Y a-t-il des différences fondamentales entre les quatre organisations faîtières que vous avez visitées?
Oui. L'organisation espagnole a enregistré une forte augmentation de rentiers relativement jeunes, alors qu'en Angleterre on assiste à une stabilisation et même à une diminution des membres.

Les communautés suisses à l'étranger se sentent-elles suffisamment soutenues par l'OSE?
Des souhaits particuliers sont naturellement toujours exprimés. Mes visites m'ont permis de me rendre compte, par exemple, que nos compatriotes à l'étranger attendent de la part des médias modernes, tels que la télévision et la radio, une information plus complète sur la politique suisse et les événements dans leur patrie.

Quelle est votre impression générale à la suite de ces visites?
Une impression très positive. L'attachement à la patrie est extraordinairement fort. Et ce qui m'étonne toujours, c'est que même les double nationaux se sentent tout à fait Suisses.

Interview: LS ■

AJAS

Avez-vous l'intention de faire un apprentissage en Suisse?

L'apprentissage est à la base de la plupart des carrières professionnelles.

Il y a malheureusement aujourd'hui davantage de demandeurs que de places d'apprentissage. En outre, la voie jusqu'à la signature d'un contrat d'apprentissage est toujours plus compliquée. Souvent, plusieurs voyages ou un séjour prolongé en Suisse sont nécessaires pour les entretiens d'embauche, les examens d'admission et les stages. Il est conseillé de se mettre à la recherche d'une place d'apprentissage suffisamment tôt, c'est-à-dire au moins 12 à 18 mois avant le début de l'apprentissage. Dans tous les cantons suisses l'apprentissage commence au mois d'août. Des informations concernant la recherche d'une place d'apprentissage sont disponibles sur internet à l'adresse www.orientation.ch

Important: l'AJAS n'est pas un bureau de placement pour apprentis! Les Suisses de l'étranger qui le désirent peuvent obtenir une documentation gratuite réalisée par l'AJAS, dans laquelle ils trouveront des conseils, informations et adresses utiles pour la recherche d'une place d'apprentissage à l'adresse:

Association pour l'encouragement de la formation de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger (AJAS)
Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16
téléphone: +41 31 351 61 40
fax: +41 31 351 61 50 ■

Camps de sports d'hiver 1999/2000 du service des jeunes

pour les 13 à 35 ans.

Lieu et dates: Grächen/VS, 27.12.1999 au 5.1.2000 (possibilité de prolonger jusqu'au 8.1), prix: CHF 700.– (prolongation CHF 250.–). Participants: jeunes Suisses de l'étranger âgés de 15 à 25 ans. Aucune expérience du ski et du surf n'est requise. Les débutants sont les bienvenus.

Du 16.1 au 28.1.2000, le Rotary organise un camp de sports d'hiver en Suisse centrale (Andermatt, Lucerne et Sörenberg) pour les 18 à 28 ans. Prix: CHF 650.–.

Lieu et dates: Grindelwald/BE, du 11.3 au 18.3. 2000 et du 18.3 au 25.3. 2000 (inscription pour une ou deux semaines à choix); prix: 1 semaine CHF 750.–, 2 semaines CHF 1350.–). Participants: Suisses de l'étranger âgés de 20 à 35 ans.

Lieu et dates: Grimentz/VS, du 15.4. au 24.4.2000. Participants: Suisses de l'étranger âgés de 13 à 25 ans; prix: CHF 700.–.

Informations et inscriptions au Secrétariat des Suisses de l'étranger,
Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16
tél. +41 31 351 61 00
fax +41 31 351 61 50
e-mail: post_aso@aso.ch ■

Camps de sports d'hiver 1999/2000

pour les 8 à 14 ans

La Fondation pour les enfants suisses de l'étranger (FES) offre un programme attrayant pour l'hiver prochain. Voici un aperçu de ce qui est proposé:

Lieux et dates: Splügen/GR ou Engelberg/OW; du 26.12.1999 au 1.1.2000 (possibilité de prolonger d'une semaine à Engelberg du 1.1 au 8.1.2000); prix: CHF 550.– (prolongation d'une semaine: CHF 350.–); participants: enfants suisses de l'étranger âgés de 8 à 14 ans, même sans expérience sportive.

Une offre spéciale s'adresse aux enfants suisses de l'étranger nés en 1985/1986. Huit à dix d'entre eux ont la possibilité de participer gratuitement, du 1.1 au 8.1. 2000, au camp de ski pour jeunes de la Fédération suisse de ski à La Lenk. Seules conditions: aimer les sports d'hiver et bien connaître une des langues nationales. Les intéressés doivent aussi s'adresser à la FES.

Le délai d'inscription est fixé au 1er octobre 1999. Les participants seront tirés au sort en novembre par la Fédération suisse de ski.

Informations et inscriptions:
FES, Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16
tél. +41 31 351 61 60
fax +41 31 351 61 50
e-mail: post_aso@aso.ch ■